

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Diffusion immédiate

RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE DU SITE LES CARRIÈRES RIVE-SUD INC. (CRS)
Signature du protocole d'entente entre la Ville de Boucherville et SANEXEN!

Boucherville, 10 juillet 2019. Hier, en séance spéciale, le Conseil de ville de Boucherville a autorisé le maire, M. Jean Martel, à signer le protocole d'entente entre la Ville et SANEXEN Services Environnementaux inc., maître d'œuvre des travaux de réhabilitation du site CRS. Le protocole tant attendu prévoit la mise en place des différentes mesures visant à réduire et surveiller les impacts sur l'environnement et la qualité de vie de la collectivité. Une fois les travaux de réhabilitation terminés, le site sera prêt pour un aménagement aux fins de parc sous la responsabilité de la Ville de Boucherville. « *Nous sommes très heureux d'avoir franchi cette étape importante dans le dossier, car le protocole conclu est en lien avec les attentes exprimées par l'ensemble des parties prenantes depuis plus d'un an, que ce soit la Ville de Boucherville, la collectivité à proximité du site ou SANEXEN. L'entente que nous avons en main est le résultat de nombreux échanges dont l'objectif était de trouver des solutions acceptables pour tout un chacun.* » Ainsi s'exprimait M. Jacques Dion, directeur du projet pour SANEXEN.

Le document couvre les responsabilités respectives ainsi qu'une multitude de paramètres allant des suivis environnementaux à la gestion des impacts, aux heures et aux périodes d'opération, à la durée des travaux, aux volumes anticipés et, finalement, à l'entretien du chemin d'Anjou dont une bonne partie est utilisée comme accès principal au site.

Une contribution majeure à l'installation de l'aqueduc

Sur la base du principe de précaution, SANEXEN s'est engagée à contribuer financièrement à 50 % des coûts des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, jusqu'à une contribution maximale de 433 333 \$. L'aqueduc sera installé sur une partie du chemin d'Anjou, soit à partir de l'intersection de la rue De Montbrun jusqu'au 1000, chemin d'Anjou. La Ville de Boucherville s'engage à compléter ces travaux dans les meilleurs délais pour ses citoyens.

Une topographie planifiée aux fins de parc

Deux attentes avaient aussi été exprimées dans le dossier par la collectivité concernant la topographie du site, soit la réduction de la butte couvrant la portion éventuellement sécurisée de l'ancienne carrière et le maintien d'un plan d'eau de près de 50 % de la superficie déjà ennoyée de la carrière. Ainsi, un plan d'eau d'au moins 46 000 m² sera maintenu et l'élévation maximale du terrain sera réduite de 2 mètres, pour passer de 18 à 16 mètres. « *Au cours des derniers mois, SANEXEN, assistée d'experts en aménagement, a œuvré pour concilier le maintien d'un plan d'eau et la réduction de l'élévation maximale du site. Les élus de Boucherville ont choisi l'option qui se rapprochait le plus des attentes du milieu.* », d'expliquer le directeur de projet, M. Jacques Dion.

Toute modification de la topographie est toutefois conditionnelle à l'approbation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et à la faisabilité géotechnique des aménagements envisagés.

Un site légué à la collectivité de Boucherville par le propriétaire *Les Carrières Rive-Sud inc.*

À la fin des travaux de réhabilitation, il est prévu que le site devienne un parc au bénéfice de la collectivité et de l'environnement. Une clause dans le protocole d'entente indique clairement que la validité et l'entrée en vigueur dudit protocole sont conditionnelles à la signature, par *Les Carrières Rive-Sud inc.*, d'une promesse de cession du site à la Ville. La promesse de cession par le propriétaire devra être remplie d'ici le 30 septembre 2019.

Une rencontre spéciale du comité de vigilance sera tenue avant les vacances de la construction afin de présenter le contenu du protocole et de répondre aux questions des membres. M. Dion a précisé que « *Dans le dossier, SANEXEN a toujours tenté de répondre aux besoins de la collectivité. En bout de ligne, je crois fermement que notre entreprise aura contribué à améliorer le milieu de vie en bonifiant volontairement divers aspects du projet. Les nombreux mécanismes d'échanges et le comité de vigilance formé en mai 2018 ont ouvert le dialogue et placé les divers interlocuteurs en mode solutions.* » Siègent sur le comité des voisins représentatifs des groupes environnementaux régionaux et la Ville de Boucherville.

Lien vers le protocole d'entente : <https://crsvoisinage.com/wp/documents-et-publications/plans-de-rehabilitation-environnementale/>

À propos du site *Les Carrières Rive-Sud inc.*

Une carrière a déjà été exploitée il y a plusieurs années par un autre propriétaire et, par la suite, une partie du site a été utilisée pour l'enfouissement de matériaux secs, de matières résiduelles et de déchets toxiques. Ces activités ont cessé depuis de nombreuses années, mais ont laissé un site contaminé. En juillet 2015, le MELCC a émis, conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement*, un plan de réhabilitation. Les services professionnels de SANEXEN ont été retenus par *Les Carrières Rive-Sud inc.* pour réhabiliter le site dans son entièreté.

SANEXEN Services Environnementaux inc., chef de file au Canada en réhabilitation de sites contaminés, fait partie de la famille LOGISTEC Corporation (LGT). SANEXEN est un partenaire de services et de technologie en environnement comptant plus de 3 000 employés dans sa grande famille et plus de 450 spécialisés en environnement, dont 9 sont habilités en vertu de l'article 31.65 de la LQE. M. Éric Sauvageau, vice-président exécutif, est fier du protocole conclu avec la Ville de Boucherville. Pour lui, l'entente démontre que Sanexen est une entreprise qui veut toujours travailler en concertation avec les différents milieux où elle intervient. « *Une de nos forces est notre capacité d'adaptation.* » a-t-il indiqué.

-30-

Pour information : Marie Beaubien – 514 235-5405